

Bulletin d'inscription

SAMEDIS SKI 2023

14, 21, 28 janvier et 4 février 2023

ADULTES ET FAMILLES

! Les participants doivent se munir du matériel nécessaire par eux-mêmes, nous n'organisons pas de location

Nom et Prénom du ou des référent/s:

.....

Adresse..... e-mail.....

Date de naissance.....

Code postalLieu.....

☎ privé ☎ portable. ☎ prof.....

✉
.....

Assurance accident

(Les participants ne sont pas assurés par les MQT)

Remarque :

Noms et Prénoms des autres participants du groupe :

- | | |
|---------|------------|
| 1. | âge :..... |
| 2. | âge :..... |
| 3. | âge :..... |
| 4. | âge :..... |
| 5. | âge :..... |

3 Chêne : travail scolarisé domicile autres

Informations

Dans le cadre de cette activité, la réalisation de documents photos est pratique courante.

Ces documents peuvent être utilisés par les MQ (affichage de panneaux photos, bulletins d'infos, site internet des MQ ou journaux de la commune). A tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

En cas de désaccord, nous vous prions de bien vouloir nous le faire savoir en prenant directement contact avec l'équipe.

Conditions d'inscription :

★ **Le paiement total en espèces au Passage 41**

- ★ En cas d'absence le jour même, le responsable légal s'engage à en informer **le Passage 41 au 022 349 44 49**. Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.
- ★ La sortie sera annulée et remboursée en cas de manque de neige sévère (station fermée) ou en cas de pluie. **Nous laissons un message sur le 1600 rubrique école**. Nous maintenons s'il neige ou s'il fait froid.

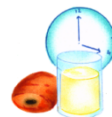
**Paiement
Absences
Annulation**

Assurance

- ★ Vous certifiez que toutes les personnes dont vous avez la charge ainsi que vous-mêmes, êtes assurés contre les accidents en Suisse comme à l'étranger.
- ★ Les prix ne comportent pas d'assurance rapatriement, ni d'assurance ski.
- ★ Carte d'identité obligatoire pour passer la frontière



Le repas de midi est à votre charge, veuillez s.v.p prendre un pique-nique et un goûter



./.



Accueil 8h00 Départ à 8h30 de la Maison de Quartiers de Thônex, 39, route de Jussy
Retour, vers 18h00 à la Maison des Quartiers de Thônex, 39, route de Jussy

Tarif pour enfant et adulte comprenant le **transport et remontes-pentes**

Dates :	Prix + nombre :	Prix par samedi réservé :
14 janvier 2022	50.-- x.....	
21 janvier 2022	50.-- x.....	
28 janvier 2022	50.-- x.....	
04 février 2022	50.-- x.....	
	Total ->	

Tarif pour enfant et adulte comprenant **uniquement le transport**

Dates :	Prix + nombre :	Prix par samedi réservé :
14 janvier 2022	22.- x.....	
21 janvier 2022	22.- x.....	
28 janvier 2022	22.- x.....	
04 février 2022	22.- x.....	
	Total ->	

Paiement : Le paiement total doit être effectué à l'inscription en espèces avant le 05 décembre 2022 au Passage 41.

Les Maisons de Quartiers ne sont pas responsables des mineurs de ce groupe. C'est le référent qui prend cette responsabilité

Le soussigné atteste par sa signature apposée au bas de la fiche d'inscription :

- lui (leur) avoir rappelé qu'il(s) doit (doivent) respecter les consignes données par les responsables de l'encadrement ainsi que les règles de prudence habituelles. Les centres déclinent toute responsabilité en cas de désobéissance ;
- qu'il autorise, en cas d'accident, les responsables des MQ à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de son (ses) enfant(s), y compris celles préconisées par le médecin consulté;
- qu'il s'acquittera des frais occasionnés pour les soins donnés à son enfant, y compris les frais de transport;
- que son enfant est assuré contre la maladie et les accidents en Suisse et à l'étranger.

Date et signature du ou des référents :

Date de paiement : _____ Montant CHF : _____

Mode de paiement : CASH

Signature p/le Centre : _____



**EXEMPLAIRE POUR
LE PARTICIPANT**



SAMEDIS SKI 2023

14, 21, 28 janvier 4 février 2023

ADULTES ET FAMILLES

Les participants doivent se munir du matériel nécessaire par eux-mêmes, nous n'organisons pas de location.



Conditions d'inscription :

Le paiement total doit être effectué directement à l'inscription en espèces **avant le 05 décembre 2022 au Passage 41.**

**Paiement
Absences
Annulation
Assurance**

- ★ En cas d'absence le jour même, le responsable légal s'engage à en informer le **Passage 41** au no **022/ 349 44 49**. Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.
- ★ La sortie sera annulée et remboursée en cas de manque de neige sévère (station fermée) ou en cas de pluie. **Nous laissons un message sur le 1600 rubrique école.** Nous maintenons s'il neige ou s'il fait froid.
- ★ **Vous certifiez que toutes les personnes dont vous avez la charge ainsi que vous-même, êtes assurés contre les accidents en Suisse comme à l'étranger.**
- ★ **Les prix ne comportent pas d'assurance rapatriement, ni d'assurance ski.**
- ★ **Carte d'identité obligatoire pour passer la frontière**

Informations

Les activités de ski peuvent être annulées en tout temps en fonction des directives sanitaires fédérales ou cantonale liées au Covid.

Dans le cadre de cette activité, la réalisation de documents photos est pratique courante.

Ces documents peuvent être utilisés par les MQ (affichage de panneaux photos, bulletins d'infos, site internet des MQ ou journaux de la commune). À tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

En cas de désaccord, nous vous prions de bien vouloir nous le faire savoir en prenant directement contact avec l'équipe.

Le soussigné accepte par sa signature apposée au bas de la fiche d'inscription :

- lui (leur) avoir rappelé qu'il(s) doit (doivent) respecter les consignes données par les responsables de l'encadrement ainsi que les règles de prudence habituelles. Les centres déclinent toute responsabilité en cas de désobéissance ;
- qu'il autorise, en cas d'accident, les responsables des MQ à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de son (ses) enfant(s), y compris celles préconisées par le médecin consulté;
- qu'il s'acquittera des frais occasionnés pour les soins donnés à son enfant, y compris les frais de transport;
- que son enfant est assuré contre la maladie et les accidents en Suisse et à l'étranger.

Le repas de midi est à votre charge, veuillez s.v.p prendre un pique-nique et un goûter



**Accueil 8h00 Départ à 8h30 de la Maison de Quartiers de Thônex, 39, route de Jussy
Retour, vers 18h00 à la Maison des Quartiers de Thônex, 39, route de Jussy**

Tarif pour enfant et adulte (dates réservées)

Dates :	Prix + nombre Transport et remonte- pentes	Prix + nombre Uniquement transport
14 janvier 2022	50.-- x.....	22.-- x.....
21 janvier 2022	50.-- x.....	22.-- x.....
28 janvier 2022	50.-- x.....	22.-- x.....
04 février 2022	50.-- x.....	22.-- x.....
Total :		Total :

Paiement : Le paiement total doit être effectué directement à l'inscription en espèces.

Rappel : Les Maisons de Quartiers ne sont pas responsables des mineurs de ce groupe.
C'est le référent qui prend cette responsabilité



Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bougeries
Chemin de la Gradelle 41
1224 Chêne-Bougeries
Tél. : 022 349 44 49
e-mail : info@passage41.ch
site : www.passage41.ch



Maison de Quartier de Chêne-Bourg – Le Spot
2, rue François-Perréard
1225 Chêne-Bourg
Tél. : 022 348 96 78
e-mail : crl.chenebourg@fase.ch
site : www.lespot.ch



Maison des Quartiers de Thônex
39, route de Jussy
CH – 1226 Thônex
Tél. : 022 348 75 32
e-mail : mqthonex@mqthonex.ch
site : www.mqt.ch